



PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE incluant ALM PRAP 2S – Secteur Sanitaire et Médico-Social

Devenir acteur de la prévention au sein de son établissement et mettre en application la démarche ALM



Public

Personnel du secteur sanitaire et médico-social (établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, EHPAD...) concerné par la manutention et souhaitant participer à la démarche de prévention



Participants

Jusqu'à 10 personnes



Intra

Dans vos locaux, selon vos disponibilités



Prérequis

Aucun



Durée

4 jours (28 heures)



Inter

Nous consulter

Objectifs

- ✓ Situer l'importance des atteintes à la santé et leurs conséquences
- ✓ Situer la place de l'activité physique dans la situation de travail
- ✓ Identifier et caractériser les éléments déterminants de l'activité physique
- ✓ Connaître les principes de prévention et d'aménagement dimensionnel
- ✓ Connaître les principes de base de manutention, d'économie d'effort et de manutention de personnes à mobilité réduite
- ✓ Utiliser la démarche ALM afin d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Programme

LES ATTEINTES A LA SANTE ET LEURS CONSEQUENCES

Les accidents de travail et maladies professionnelles
Le coût humain et financier

LA PLACE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS LA SITUATION DE TRAVAIL

La place de l'activité physique dans la situation de travail
La notion de situation de travail

LE FONCTIONNEMENT DU CORPS HUMAIN

Les principaux éléments de l'anatomie et de physiologie
Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
Les facteurs de risques

ELEMENTS DETERMINANTS L'ACTIVITE PHYSIQUE

Les sollicitations de l'appareil locomoteur
Les déterminants de l'activité physique
Les conséquences sur la santé

LES PRINCIPES DE PREVENTION ET D'AMENAGEMENT DIMENSIONNEL DES POSTES DE TRAVAIL

Les principes généraux de prévention
Les principes d'aménagement dimensionnel
La formalisation et à la hiérarchisation des pistes d'amélioration

LES PRINCIPES DE BASE DE SECURITE PHYSIQUE

Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts

ACCOMPAGNEMENT DE LA MOBILITE DE LA PERSONNE AIDEE, EN PRENANT SOIN DE L'AUTRE ET DE SOI

Identifier les enjeux d'un accompagnement
Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
Analyser la situation d'accompagnement
Caractériser les aides techniques selon les situations

Méthodes pédagogiques

Formation participative, apports théoriques, échanges, partage d'expériences, exercices d'apprentissage en groupe,
Analyses de situation de travail, exercices et mises en situation adaptés à l'activité des participants

Matériel pédagogique

Vidéoprojecteur, lit médicalisé avec potence, fauteuils à accoudoirs escamotables, équipements spécifiques d'aide

Intervenant

Formateur PRAP 2S expérimenté

Evaluation et validation

Evaluation pratique
Délivrance d'un certificat PRAP et d'un certificat de réalisation

Périodicité de recyclage

Tous les 24 mois.

Support remis aux stagiaires

Des supports dématérialisés sont remis aux participants

Références réglementaires

Article R. 4541-8 du code du travail ; Référentiel INRS

Les + NEOMIS

- + Mises en situation et exercices adaptés à l'activité de chaque participant
- + Pédagogie interactive et participative
- + Garantie **minimum 60% de pratique**

98,3 % Taux de satisfaction stagiaires
100 % Notre taux de réussite



Notre engagement qualité

